

RAQUETTE & CORDAGE

Identifications du fabricant

POIGNET, MASQUE

1 identification du fabricant de **4 in²/26 cm²** sur le masque et chaque poignet

SHORT, BAS DE SURVÊTEMENT

2 identifications du fabricant de **2 in²/13 cm²** situées devant ou derrière.

OU

2 identifications du fabricant de **4 in²/26 cm²**, une placée devant et l'autre derrière.

Short de compression
(En plus des identifications du short)

2 identifications du fabricant de **2 in²/13 cm²**

OU

1 identification du fabricant de **4 in²/26 cm²**

CHAUSSURES

Identifications du fabricant sur chaque chaussure.

CASQUETTE, BANDEAU

1 identification du fabricant de **4 in²/26 cm²**

+

1 identification commerciale de **4 in²/26 cm²** qui doit se situer sur le côté et être positionnée de façon à être portée sur le côté de la tête.

CHAUSSETTES

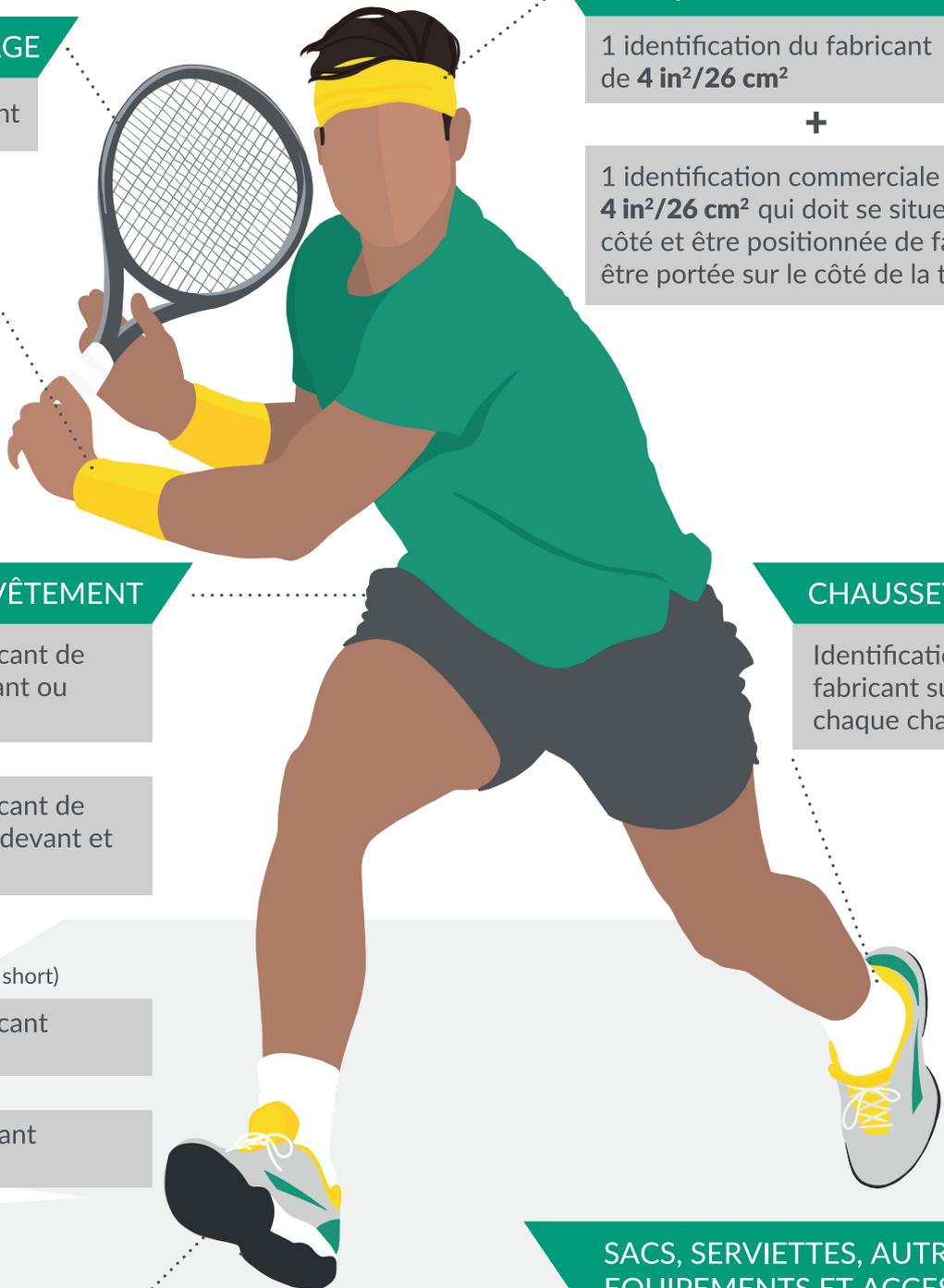
Identifications du fabricant sur chaque chaussette.

SACS, SERVIETTES, AUTRES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

Identifications du fabricant

+

2 identifications commerciales de **6 in²/39 cm²** sur **un seul** sac.



Manches

2 zones mesurant chacune **6 in²/39 cm²** pour des identifications du fabricant **ET/OU** commerciales sur chaque manche.

*maximum 2 identifications à l'intérieur de chaque zone de **6 in²/39 cm²**

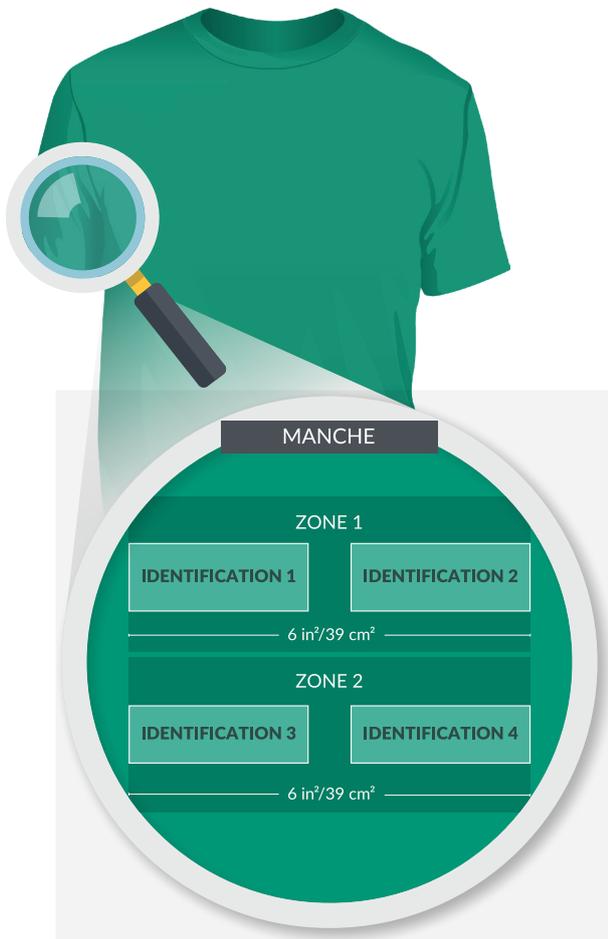
Manches de compression

(En plus des identifications des manches)

2 identifications du fabricant de **2 in²/13 cm²**

OU

1 identification du fabricant de **4 in²/26 cm²**



MAILLOT, PULL, VESTE DE SURVÊTEMENT

Devant, dos et col

2 logos pour des identifications du fabricant ou commerciales, mesurant chacun **6 in²/39cm²** maximum, peuvent être placés n'importe où devant ou sur le col.

OU

1 identification du fabricant ou commerciale de **6 in²/39cm²** maximum peut être placée devant ou sur le col. Les identifications peuvent contenir du texte.

Dos

Si seulement 1 identification du fabricant ou commerciale de **6 in²/39cm²** maximum est placée sur le devant ou le col, alors 1 identification supplémentaire du fabricant de **4 in²/26 cm²** maximum peut être placée au dos. Les identifications peuvent contenir du texte. **Aucun logo commercial n'est autorisé au dos.**

Autre

Une identification du fabricant sans texte peut être placée une ou plusieurs fois à l'intérieur d'une surface ne dépassant pas **12 in²/77,5 cm²**, soit :

- sur chaque manche du maillot (s'il n'y a pas d'identification du fabricant sur les manches).
- sur les coutures extérieures (de part et d'autre du torse) du maillot.

Une **Zone** est un emplacement sur la tenue des joueurs à l'intérieur de laquelle une ou des identifications peuvent être placées.

Une **Identification** est un logo de la marque qui peut comporter du texte, sauf mention contraire. Les identifications sont soit celles du fabricant, soit commerciales (non-fabricant).

Sur les manches uniquement - maximum deux identifications autorisées à l'intérieur de chaque zone ; une identification du fabricant et une identification commerciale peuvent être placées à l'intérieur d'une même zone.